

Plainte populaire auprès de l’Autorité indépendante d’examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP)

La/le signataire soutient la plainte d'Yves Bornick, domicilié au Chemin Champ du Clos 6 à 1418 Vuarrens, datée du 28 mars 2025 et reçue par l'AIEP le 31 mars 2025, à l’encontre de la publication du 7 février 2025 intitulée:

"Markus Ritter, ce candidat au Conseil fédéral qui revendique sa foi traditionaliste"

(<https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/markus-ritter-un-candidat-au-conseil-federal-guide-par-sa-foi-catholique-28782493.html>), publiée par la RTS.

Prénom/Nom/Adresse/Code postal/Domicile	Né le	Signature
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		